Conseil municipal d'installation

Jeudi 28 mai, à 19 heures

Les impératifs démocratiques les plus élémentaires commandent que les séances du conseil municipal soient publiques, or, dans le contexte actuel, la séance d'installation du **jeudi 28 mai, à 19 heures, ne pourra pas être ouverte à la population**.



Le Conseil Municipal d’installation a pour objet de désigner, notamment, votre Maire et ses Adjoints. Une retransmission **en direct sur notre page Facebook et sur notre site internet** sera assurée pour que vous puissiez assister à ce moment citoyen depuis chez vous.

Coordonnées

Salle de festivité Au trait d'union
Rue des Ecoles Jean Baudin
78114
Magny-les-Hameaux
Documents
Ordre du jour du Conseil municipal du jeudi 28 mai 2020